



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT MIXTE D'EXECUTION DU CONTRAT DE RIVIERES DES USSES

Séance du jeudi 17 septembre 2020

Délibération N°2020-09-07

Nombre de délégués :	L'an deux mille vingt
En exercice : 16	Le dix-sept septembre à dix-huit heures et trente minutes
Titulaires présents : 13	Le Comité Syndical du S.M.E.C.RU dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle Jean XXIII à Frangy. La présidence du Comité Syndical a été assurée par le doyen d'âge, Monsieur Henri CHAUMONTET , le Comité Syndical a procédé à l'élection du Président.
Suppléants présents :	
- avec voix : 2	
- sans voix : 7	
Pouvoir : 1	
Votes exprimés : 16	Puis le Président nouvellement élu, Monsieur Jean-Yves MÂCHARD , a assuré la présidence de la séance du Comité Syndical pour l'examen des autres points à l'ordre du jour
	Date de convocation et d'affichage : 10 septembre 2020.
DELEGUES PRESENTS :	
Délégués titulaires : M. André BOUCHET, M. Christian BUNZ, M. Georges CANICATTI, M. Henri CHAUMONTET, Mme Sylvia DUSONCHET, M. Emmanuel GEORGES, Mme Marie-Christine GLANDUT, M. Rémi LAFOND, M. Jean-Yves MÂCHARD, M. Julian MARTINEZ, M. Roland NEYROUD, M. Patrice PRIMAULT, Mme Catherine SGRAZZUTTI.	
Délégués suppléants :	
▪ Avec voix : M. Pascal GUETTE, M. Thomas BIELOKOPYTOFF.	
▪ Sans voix car titulaires présents : M. Hervé BOUËDEC, M. Jacky DURET, Mme Béatrice FOL, Mme Annie PLESSIS, M. Rémi PONCET, M. François RICHER, M. François SEVE.	
DELEGUES EXCUSES : Mme Jaqueline CECCON (pouvoir à M. Roland NEYROUD), M. Jean PALLUD (remplacé par M. Pascal GUETTE), M. Michel PASSETEMPS (remplacé par M. Thomas BIELOKOPYTOFF)	
DELEGUES ABSENTS : RAS	

OBJET : DESIGNATION DU SMECRU POUR PORTER LA REVISION ET L'ELABORATION DU DOCOB & DEMANDE DE SUBVENTION PORTANT SUR L'ELABORATION ET LA REVISION DU DOCOB DU SITE NATURA 2000 LES USSES – OPERATION 7.10

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016, notamment en application des articles 1 et 27,

CONSIDERANT l'appel à candidature « 2019-2020 » de l'opération 7.10 – Etablissement et révision des plans de gestion liés aux sites Natura 2000,

CONSIDERANT la décision du COPIL N2000 en date du 12 février 2019 portant désignation du SMECRU comme structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 les Ussets,

CONSIDERANT la décision du COPIL N2000 en date du 21 février 2020 désignant le SMECRU comme structure portant l'élaboration et la révision du DOCOB les Ussets,

CONSIDERANT la décision du COPIL N2000 en date du 21 février 2020 approuvant à la très large majorité le projet d'extension du site Natura 2000 les Ussets,

Monsieur le Président rappelle que le SMECRU a été désigné par le Comité de Pilotage en date du 21 février 2020 structure porteuse pour réviser et élaborer le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Les Ussets ». Cette désignation fait suite au travail de concertation mené et ayant abouti à l'extension du site au profit de l'écrevisse des Torrents.

Cette extension doit bénéficier d'un DOCOB. Il est alors proposé de mener conjointement l'élaboration d'un DOCOB pour cette nouvelle partie du site et la révision du DOCOB actuel datant de 2013.

Caractéristiques du site Natura 2000 les Usses :

- 788,7 ha avec une partie initiale de 307,4ha et 487,3ha pour la partie nouvelle étendue. Le site s'étend sur l'aval du Torrent des Usses, du pont de Bassy jusqu'à la limite communale de Frangy, et sur l'ensemble du ruisseau du Saint Pierre et ses affluents et sur l'amont du ruisseau du Marsin
 - 9 communes rurales à dominance agricole
 - 14 habitats d'intérêt communautaire dont deux prioritaires (forêts alluviales inondables et sources pétrifiantes) et 10 espèces d'intérêt communautaire dont la très hautement patrimoniale Ecrevisse des Torrents
 - Menaces principales : envahissement important par les espèces exotiques envahissantes ; modifications hydrauliques et déficits hydriques ; diverses infractions et pollutions ; piétinement et circulation dans les lits mineurs ; introduction de la peste des écrevisses dans le Saint-Pierre et le Marsin
 - Principes de gestion : améliorer le fonctionnement de l'hydrosystème, préserver la dynamique alluviale, lutter contre les espèces exotiques envahissantes, favoriser les boisements de berges, préserver la forêt alluviale
- Pour aboutir à ce nouveau DOCOB, le Président expose les étapes et les éléments clés.

Caractéristiques de la mission :

La mission est découpée en deux grandes sous-missions complémentaires (réparties dans 2 lots).

1/ Réviser la cartographie des habitats naturels et des espèces végétales du site et estimer l'état de conservation des habitats naturels pour la PARTIE INITIALE et élaborer la cartographie des habitats naturels et des espèces végétales du site et estimer l'état de conservation des habitats naturels pour la PARTIE ETENDUE EN 2020.

Cette étape permettra d'obtenir un état des lieux précis des habitats naturels, et notamment ceux d'intérêt communautaire. Elle permettra aussi de relever les espèces végétales rares et patrimoniales.

2/ Etablir le bilan du DOCOB actuel tant sur sa structure (la forme) que sur la réalisation du contenu (le fond). Puis, ce bilan servira de base à la révision du DOCOB actuel (2013-2019) pour la PARTIE INITIALE. Enfin, la PARTIE ETENDUE bénéficiera d'un DOCOB. Ainsi, il est attendu un unique document de gestion pour le site nouvellement étendu. L'élaboration d'un DOCOB doit se faire en concertation avec l'ensemble des usagers, institutions et collectivités du site. La conciliation des usages, les leviers et freins devront être révélés pour aboutir à un document partagé et efficient dans sa mise en œuvre.

Au-delà de ces deux sous-missions, le Formulaire Standard de Données du site sera mis à jour et une communication spécifique sera mise en place.

Pour mener à bien cette mission, un avis d'appel public à la concurrence a été lancé et deux attributaires ont été retenus pour les deux lots.

Choix de l'attributaire :

- Pour le lot n°1, 2 propositions ont été reçues en réponse, et 2 offres ont été admises. Suite aux résultats de l'analyse des offres et de la réunion de la commission interne chargée de l'analyse des marchés en date du 27 août 2020, l'offre de LATITUDE d'un montant de 36 480 € TTC est retenue comme étant économiquement la plus avantageuse.

- Pour le lot n°2, 2 propositions ont été reçues en réponse, et 2 offres ont été admises. Suite aux résultats de l'analyse des offres, de la réunion de la commission interne chargée de l'analyse des marchés en date du 27 août 2020 et de la négociation

engagée le 27 août avec les deux candidats, l'offre de LATITUDE d'un montant de 60 600 € TTC est retenue comme étant économiquement la plus avantageuse.

Déroulement de la mission en interne :

Pour mener à bien cette mission d'une durée de plus de 18 mois (de l'automne 2020 au 30 juin 2022), l'animatrice du site au sein du SMECRU dédiera un certain nombre de jours pour piloter et coordonner la mission avec l'attributaire des deux lots.

Il est prévu du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2022, 40 jours de suivi des prestations, répartis comme suit :

- 30 jours pour l'année 2021 ;
- 10 jours pour les 6 derniers mois de l'année 2022.

L'animatrice aura la charge de suivre et cadrer l'avancement des phases de la mission, d'assister les prestataires pour les réunions, de participer à la communication et la sensibilisation auprès des propriétaires et des usagers, de faire les liens avec les institutions et financeurs, etc.

Plan de financement du projet :

- **Masse salariale :** **7 074, 76 € TTC**
Prévisionnel de 40 jours pour la révision/élaboration du DOCOB réalisés en interne par l'animatrice du site Natura 2000 du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2022.

- **Frais de déplacements et de restauration :** **100 € TTC**

- **Coûts indirects à 15% de la masse salariale :** **1 061, 20 € TTC**

- **Prestation de service pour le lot n°1 « Cartographie des habitats naturels (mise à jour et élaboration) » :** **36 480 € TTC**
LATITUDE, domiciliée à Le Fiatet, 69 210 SAIN BEL

- **Prestation de service pour le lot n°2 « Révision du Document d'Objectifs (DOCOB) initial et élaboration du DOCOB pour le périmètre étendu » :**

LATITUDE, domiciliée à Le Fiatet, 69 210 SAIN BEL **60 600 € TTC**
TOTAL : **105 315, 89 € TTC**

Le Président rappelle que cette mission et son plan de financement seront intégrés dans les programmations d'activité et les budgets 2021 et 2022 du SMECRU.

Afin de poursuivre les opérations engagées depuis 2016, le Président du SMECRU propose de solliciter l'Union Européenne, l'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'obtention d'une **subvention d'un montant total de 105 315,89 € TTC** au titre de l'opération 7.10 Elaboration et révision des DOCOB, à un taux de 100% d'aides publiques.

Il rappelle que sans cette subvention, la mission et le marché afférents seront sans suite.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le **Comité Syndical à l'unanimité :**

- APPROUVE** le portage par le SMECRU de la révision et de l'élaboration du DOCOB les Ussets, en externalisant cette mission,
- APPROUVE** le programme d'action et le plan de financement de la mission portant sur l'élaboration et la révision du DOCOB les Ussets, pour les années 2020 à 2022,
- AUTORISE** le Président à solliciter l'Union Européenne, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Etat pour l'engagement d'une subvention, **dont le montant s'élève à 105 315, 89 € TTC**, dans le cas où ces opérations répondent aux critères d'éligibilité des partenaires financiers,
- AUTORISE** le Président à signer tous documents afin d'assurer l'exécution de la mission,



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

- **DIT** que les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits aux budgets correspondants.

Ainsi fait et acceptés les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Sous-Préfecture de St. Julien en
Genevois
le _____
Et de sa publication le _____



Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Yves MÂCHARD

SMECRU
HAUTE SAVOIE